



Augmentation du loyer après plusieurs années

Par **marech**, le **15/11/2009** à **15:32**

Bonjour,

ma belle mère était propriétaire d'un hangar ,qu'elle louait a son frère afin que celui-ci entrepose son matériel destiné a son entreprise de maçonnerie

Ma belle mère étant décédée ,ses enfants ont donc hérités du hangar

le loyer étant très bas,mon mari et mon beau-frère ont décidés d'augmenter le loyer après concertation avec le locataire,malheureusement il n'arrive pas a se mettre d'accord sur le loyer,quel moyen légal peuvent-ils avoir recours,?

Le locataire a t-il des droits sur le loyer étant donné que cela fait plusieurs années qu'il paie toujours la meme somme?

Dans l'attente d'une réponse ,a bientôt